



ICRML
Institut canadien
de recherche
sur les minorités
linguistiques

CIRLM
Canadian Institute
for Research
on Linguistic
Minorities

Pour une intervention structurante dans le domaine de la recherche et de la publication en français

Mémoire



Éric Forgues

Comité permanent de la science et de la recherche
Recherche et publication scientifique en français

17 octobre 2022

Pour une intervention structurante dans le domaine de la recherche et de la publication en français

1) Le contexte institutionnel de la recherche en français

Pour intervenir de manière structurante dans le domaine de la recherche et de la publication en français, il est important de saisir le contexte de la production des connaissances dans son ensemble et de bien comprendre le cadre institutionnel dans lequel s'effectue la recherche en français. L'action doit se définir en fonction d'une vision stratégique si on veut qu'elle soit pertinente et efficace.

Même s'il s'agit d'un domaine de compétence provinciale, le gouvernement canadien peut appuyer le milieu institutionnel universitaire. Il doit le faire davantage afin de consolider le milieu postsecondaire qui offre des programmes d'enseignement en français. Il doit aider les collèges et universités à développer et à élargir la gamme des programmes offerts afin de mieux répondre aux besoins de formation de la société canadienne dans les deux langues officielles.

C'est important de consolider et développer les programmes, car la recherche se développe dans des domaines où il y a des programmes, notamment des programmes de 2^e et 3^e cycles.

L'étude menée par la firme Sociopol montre que les programmes dans les Sciences, technologie, génie, mathématique et sciences Informatiques (STGM) sont moins nombreux dans les programmes universitaires francophones¹ et sont absents dans les provinces à l'ouest de l'Ontario. La présence de programmes aux cycles supérieurs est aussi un facteur important pour offrir des assises institutionnelles à la recherche. Or, la gamme des programmes aux cycles supérieurs est réduite et concentrée dans certaines institutions.

Il importe donc de développer la gamme des programmes universitaire en français. Il s'agit d'une intervention structurante, en amont de la recherche.

2) La recherche en français

La réalisation de projets de recherche commence par l'obtention de financement. L'analyse de la langue des demandes de financement montre que nous pouvons observer l'anglicisation de la recherche dès la préparation des projets de recherche.

Les organismes subventionnaires des domaines des sciences de la santé et naturelles – Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et Conseil de recherches en sciences naturelles et génie du Canada (CRSNG) – ont des pourcentages de demandes en français situés entre 5 % et 10 %; un pourcentage similaire est obtenu pour la Fondation canadienne de l'innovation (FCI), qui finance les infrastructures de recherche de tous les domaines. Les domaines des sciences sociales et arts et humanités, couverts par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), montrent un déclin dramatique des demandes en français, qui passent de 25 % du total dans les années 1990 à moins de 15 % en 2019.²

¹ Sociopol (2021), Études postsecondaires dans la langue de la minorité. Portrait et analyse des enjeux. Rapport préparé pour le ministère du Patrimoine canadien. <https://icrml.ca/fr/references-2/download/218/83831/47?method=view> (consulté le 13 octobre 2022).

² Sylvain St-Onge, Éric Forgues, Vincent Larivière, Amanda Riddles et Victoria Volkanova (2021). *Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada*, rapport de l'Acfas : https://www.acfas.ca/sites/default/files/documents_utiles/rapport_francophonie_final_1.pdf (consulté le 13 octobre 2022), p. 50-51.

Des efforts doivent être faits afin d'inciter les chercheurs à soumettre leurs demandes de subvention en français. La perception des chercheurs voulant qu'ils aient moins de chance d'être financés s'ils soumettent leur demande en français peut être modifiée si les agences subventionnaires s'engagent à financer les demandes soumises en français dans des taux de succès qui soient minimalement équivalents aux taux de succès des demandes soumises en anglais. Une autre approche qui peut être explorée, et qui est testé par les IRSC dans un programme, est que le taux de demandes en français financées soit (au minimum) la même que celle des demandes soumises en français.

À la question de l'équité quant aux nombres de demandes soumises en français qui sont financés s'ajoutent également les montants accordés aux chercheurs issus des universités francophones et bilingues.

La plupart des établissements universitaires francophones ou bilingues sont de petite taille et n'ont pas les mêmes ressources et les mêmes capacités de recherche que les grandes universités. Il est important de rappeler que les agences subventionnaires fédérales en recherche (CRSH, IRSC, CRSNG et FCI) sont assujetties à la Loi sur les langues officielles (LLO) et doivent dès lors, selon la partie VII de la Loi, prendre des mesures positives pour appuyer le développement des communautés francophones en situation minoritaire. Étant donné leur champ d'intervention, qui est de financer la recherche, ces agences devraient intervenir de manière plus substantielle afin d'appuyer les activités de recherche qui sont menées dans les établissements universitaires francophones et bilingues. **Il serait important qu'un leadership politique s'exerce pour inviter les agences subventionnaires à interpréter de façon généreuse la LLO en mettant en place des plans d'action qui contribueront à atteindre l'égalité réelle dans le domaine de la recherche. Rappelons que l'atteinte de l'égalité réelle est une volonté clairement exprimée dans le projet de Loi C-13 qui est présenté comme la « Loi visant l'égalité réelle entre les langues officielles du Canada »³.**

3) La diffusion de la recherche en français

Un peu plus en aval, vous avez reçu des représentants de l'Acfas qui vous ont parlé de leur étude *Portrait et défis de la recherche en français*⁴. Cette étude – que je vous invite à lire – présente plusieurs données qui montrent une forte anglicisation du monde de la recherche, tant à l'échelle internationale, nationale et dans la francophonie canadienne.

Cette anglicisation s'observe dans la diffusion des connaissances. Elle est plus prononcée dans les domaines des sciences, technologie, génie, mathématique et sciences informatiques.

Les données que nous présentons dans le rapport montrent le déclin des revues créées en français au Canada à la faveur des revues anglophones. Elles montrent également un déclin des articles en français dans des revues canadiennes bilingues⁵.

³ Loi modifiant la Loi sur les langues officielles, édictant la Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale et apportant des modifications connexes à d'autres lois, Première session, quarante-quatrième législature, 70-71 Elizabeth II, 2021-2022

⁴ Sylvain St-Onge, Éric Forgues, Vincent Larivière, Amanda Riddles et Victoria Volkanova (2021). *Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada*, rapport de l'Acfas https://www.acfas.ca/sites/default/files/documents_utiles/rapport_francophonie_final_1.pdf (consulté le 13 octobre 2022).

⁵ St-Onge et coll. (2021), op. cit., figure 3, p. 47.

- 1) Il existe au Canada 69 revues scientifiques francophones et 179 revues qui sont bilingues (anglais et français)⁶.
- 2) 57 % des revues francophones ou bilingues sont en libre accès.
- 3) Au Canada, le nombre et la proportion de revues créées en français sont très faibles depuis les années 2000. La grande majorité des revues créées au Canada sont anglophones⁷.
- 4) Au Canada, dans chaque domaine, la proportion d'articles a augmenté au cours des 40 dernières années et représentait en 2019 près de 100 % des articles en sciences de la santé et naturelles, 97 % en sciences sociales, et 90 % en arts et humanités⁸.
- 5) Peu importe le type d'établissement, on remarque un déclin de la part des articles en français :
 - 5.1) À l'Université de Moncton, on passe de plus de 40 % d'articles en français dans les années 1980 à moins de 25 % dans les années 2010.
 - 5.2) À l'Université de Saint-Boniface, on passe de 70 % d'articles en français dans les années 1980 à 20 % depuis 2010.
 - 5.3) À l'Université de Montréal, le français est passé de plus de la moitié des articles dans les années 1980 à moins de 20 % dans la décennie 2010.
 - 5.4) À l'Université Laurentienne que l'Université d'Ottawa, : les choses ne s'améliorent pas au cours de la dernière décennie, où le français représente moins de 10 % des articles à l'Université d'Ottawa et de 5 % à l'Université Laurentienne. Ce pourcentage n'est que légèrement supérieur à celui d'établissements anglophones, telles l'Université McGill et l'Université de Toronto⁹.

Pour protéger et promouvoir la science en français, une action stratégique et robuste est requise et celle-ci passe par un appui du gouvernement et des agences de financement de la recherche à l'édition savante en français. Il nous faut appuyer les revues francophones

Il s'agit de le faire également pour le public francophone. La population francophone doit avoir accès aux résultats de la recherche dans des formats accessibles en français.

On doit développer une stratégie, voire un plan d'aménagement linguistique pour la langue de la recherche en français avec des partenaires comme l'Acfas, l'ACUFC, les agences subventionnaires et le gouvernement canadien.

Voici quelques pistes qui méritent d'être explorées :

- Appui aux revues francophones
- Incitatifs financiers pour les revues bilingues afin d'accroître la proportion d'articles en français
- Appui pour la traduction en français et la publication d'articles écrits en anglais
- Appui aux revues francophones et bilingues pour faciliter leur transition vers le libre accès
- Appui aux activités de « vulgarisation » des connaissances pour le grand public et pour les utilisateurs des connaissances.

⁶ St-Onge et coll. (2021), op. cit., voir tableau 3, page 40.

⁷ St-Onge et coll. (2021), op.cit., figure 2, p. 46.

⁸ St-Onge et coll. (2021), p. 49.

⁹ St-Onge et coll. (2021), op. cit., p. 50.